



Commission scolaire  
**de l'Or-et-des-Bois**



# Guide des normes graphiques

---

## Introduction

Dans le but de donner une homogénéité et une cohérence dans la diffusion de l'image graphique de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, le présent guide renseigne les différents utilisateurs sur l'application adéquate du logotype selon les conditions usuelles d'utilisation.

---

## Logotype

Le logotype est formé de deux éléments : le symbole et la typographie. Ces deux éléments sont indissociables et inaltérables et doivent toujours être reproduits dans les proportions et dispositions illustrées ci-contre.

Il est fortement déconseillé de modifier les proportions du logotype sous prétexte de s'adapter à l'espace disponible. Voici quelques exemples de modifications à éviter.



---

## Typographie

La typographie utilisée pour la composition du nom « Commission scolaire » est Friz Quadrata régulier et celle pour la composition du nom « de l'Or-et-des-Bois » est **Friz Quadrata gras**.

Friz Quadrata régulier  
abcdefghijklmnopqrstuvwxy  
ABCDEFGHIJKLMNopqrstuvwxyz  
0123456789!@#\$%?&\*()

Friz Quadrata gras  
**abcdefghijklmnopqrstuvwxy**  
**ABCDEFGHIJKLMNopqrstuvwxyz**  
**0123456789!@#\$%?&\*()**

## Couleur

Les couleurs utilisées pour la reproduction en deux couleurs du logotype varient selon le type de surface sur laquelle est imprimé le logotype.

Dans tous les cas, le vert est le **PMS 342**.

Dans le cas d'une impression sur papier mat (cartes d'affaires, en-têtes de lettre, enveloppes) le jaune est le **PMS 115**.

Dans le cas d'une impression sur papier glacé (pochette, affiche) le jaune est le **PMS 116**.  
Le rapport des couleurs est illustré ci-contre.

Lorsque le mode de reproduction est en quadrichromie (4 couleurs process) l'équivalence des couleurs est la suivante :

**Jaune PMS 115** : C-0% M-9% Y-79% K-0%

**Jaune PMS 116** : C-0% M-15% Y-94% K-0%

**Vert PMS 342** : C-100% M-0% Y-69% K-43%

Dans le cas de l'utilisation d'une seule couleur, le **VERT PMS 342** est conseillé. Le **NOIR** est aussi permis. Pour la reproduction en une couleur, une version adaptée devra être utilisée (voir illustration).

Il est aussi possible d'utiliser le logotype en inversé lorsque la reproduction s'effectue sur une surface foncée. Dans ce cas, le logotype doit être reproduit en **BLANC**.

## Gamme de papier

La gamme de papier utilisée pour l'impression des en-têtes de lettre, des enveloppes et des cartes d'affaires est le **BYRONIC RECYCLÉ ALBÂTRE** de Domtar. Ce papier est disponible dans la plupart des imprimeries en différentes épaisseurs. Ce papier est compatible avec la majorité des systèmes de reproduction (imprimantes ou photocopieurs).

## Autres utilisations

Toute autre utilisation du logotype doit faire l'objet d'une approbation auprès de Mme Sandra Thibodeau, agente d'information, au (819) 825-4220 poste 3013.

Utilisation  
2 couleurs



Demi-cercle  
JAUNE PMS 115 ou 116

Livre/personnage  
VERT PMS 342

Typographie  
VERT PMS 342

Commission scolaire  
de l'Or-et-des-Bois

Utilisation 1 couleur



Symbole et  
typographie  
VERT PMS 342  
ou NOIR

Commission scolaire  
de l'Or-et-des-Bois

Utilisation 1 couleur inversée



Symbole et  
typographie  
BLANC sur fond foncé

Commission scolaire  
de l'Or-et-des-Bois



**Commission scolaire  
de l'Or-et-des-Bois**

799, boulevard Forest  
Val-d'Or (Québec)  
J9P 2L4

Téléphone : (819) 825-4220  
Télécopieur : (819) 825-5305